

Le « gouverneur Bouhard », un gendarme dans la poche de Saint-Nazaire

Michel-Alexandre Gautier*

Président de l'Association Souvenir Boivre Lancaster
Organisateur du « Chemin de la mémoire 39-45 en Pays de Retz »

Réfugiés de la poche de Saint-Nazaire.



* Michel Gautier est l'auteur de Poche de Saint-Nazaire - Neuf mois d'une guerre oubliée, Geste Éditions, mars 2015.
L'ouvrage peut être commandé sur le site de la SNHPG : www.force-publique.net
Il anime le site <http://poche.st.nazaire.pagesperso-orange.fr/index.html>
et celui de son association : <http://chemin-memoire39-45paysderetz.e-monsite.com/>

Marcel Bouhard né le 29 avril 1918 dans la Vienne, devient enfant de troupe en 1931 puis prépare Saint-Cyr au Prytanée Militaire. Il est admis à l'ESM de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1938. Son excellent rang de classement, à la sortie de l'école, lui permet de choisir l'armée de l'Air. Il entre alors à l'école de l'air d'Aulnat et devient pilote de chasse en 1940. Promu lieutenant en septembre 1941, après diverses affectations dans l'armée d'armistice, il choisit de servir dans la Gendarmerie. Il entre à l'École d'application de la Gendarmerie en 1942. À sa sortie, il est affecté à la tête de la section de gendarmerie de Paimboeuf qu'il commande de mars 1943 à octobre 1945⁽¹⁾. Nommé sous-préfet de la « poche sud de Saint-Nazaire » du 6 juin 1944 au 20 septembre 1945, il est en même temps l'adjoint militaire clandestin au chef d'escadron Louis Desmars, commandant les groupes de résistance intérieure de la poche de Saint-Nazaire.

Titulaire de la Médaille de la Résistance française et de la Croix de guerre avec palme et citation à l'ordre de l'Armée décernée par le général de Gaulle le 18 novembre 1945, il est chevalier de la Légion d'honneur. Il poursuit sa carrière militaire dans la gendarmerie coloniale et prend le commandement, dès l'automne 1945, de la compagnie Cipaye indigène de Pondichéry (Indes). Il commande une mission aérienne à Dehli en octobre 1946, puis devient administrateur provisoire à Chandernagor (Indes) du 9 avril 1948 au 1er juillet 1948... Il achève sa carrière militaire avec le grade de général et se retire à Saint-Raphaël où à l'âge de 97 ans, il vit aujourd'hui entouré de son épouse, de ses enfants et petits-enfants, se déplaçant « sans canne et droit comme un I ».

Marcel Bouhard, jeune lieutenant de gendarmerie âgé de 26 ans en 1944, fut en quelque sorte le « gouverneur » provisoire de la poche sud de Saint-Nazaire. Commandant alors les brigades de Paimboeuf, Saint-Père-en-Retz, Saint-Brevin-les-Pins et Pornic, il va s'illustrer pendant les derniers mois de la guerre par une activité multiforme, hors du commun pour un officier de gendarmerie, à l'articulation entre des forces et des exigences contradictoires : celles d'un occupant aux abois, celles des forces d'encercler-

ment alliées et FFI, celles de l'administration du GPRF en cours de reconstitution et celles enfin d'une population civile, à bout de force, affamée et angoissée par les perspectives d'une libération de vive force.

Cette « zone de résistance allemande », comme les autres poches de l'Atlantique, se constitua au mois d'août 1944 lors de la ruée de l'armée Patton en Bretagne après avoir franchi le verrou d'Avranches. Suite à des tergiversations d'état-major, environ 100 000 soldats allemands se replièrent dans ces forteresses « à défendre jusqu'à la mort ». Dans la poche de Saint-Nazaire, ce furent 30 000 soldats ennemis qui se trouvèrent enfermés avec 130 000 civils, soit près du quart de la population de Loire-Inférieure. Pendant ces neuf mois de guerre supplémentaires, face aux troupes du général Junck, les forces de siège étaient constituées par 16 000 FFI répartis en 21 bataillons aux ordres du général Chomel à la tête de la 25^e DI ; et pour compléter ce dispositif appartenant au Détachement de l'Atlantique du général de Larminat, les alliés avaient consenti le renfort de quelques bataillons d'infanterie américains.

À l'intérieur d'un front continu de 100 km, cette zone quasiment circulaire d'un rayon de 25 kilomètres et d'une superficie de 1 800 kilomètres carrés se déployait autour de la base sous-marine de Saint-Nazaire en deux « poches » séparées par l'estuaire de la Loire. La « poche nord », limitée par la Vilaine et l'Isac, la plus vaste et la plus peuplée, pâtissait de vastes zones incultivables (littoral, marais de Brière, presque île de Guérande). La « poche sud » abritait par contre des ressources agricoles abondantes et les Allemands allaient à deux reprises en repousser les limites pour accroître leur zone de prédation et diminuer l'emprise militaire des bataillons FFI (c'est ainsi que des centaines de fermes « libérées » provisoirement à l'été 1944 allaient se retrouver sous occupation allemande). Non seulement cette « poche sud » constitua le parapet méridional sans lequel la défense de la forteresse de Saint-Nazaire serait vite devenue problématique, mais elle lui servit aussi de garde-manger pour les hommes et de réserve de fourrage pour les chevaux.

Les 75 communes de la poche nord étaient occupées par 20 000 soldats allemands au milieu de 110 000 civils, tandis que les 11 communes de la poche sud, sur une superficie 4 fois moins vaste, l'étaient par 10 000 soldats allemands au milieu

(1) Avec un effectif de 5 adjudants, 2 maréchaux des logis chefs et 34 gendarmes, cette section comportait les brigades de 3 communes libérées à l'été 1944 (Bourgneuf-en-Retz, Sainte Pazanne, Le Pellerin) et de 4 communes « empochées » : Paimboeuf, Saint-Père-en-Retz, Saint-Brevin-les-Pins et Pornic.



Carte réalisée
par l'auteur.

de 22 000 civils, ce qui en dit long sur l'importance stratégique de cette poche sud dans le dispositif allemand et sur la complexité de la situation que Bouhard eut à y gérer. Coupé quasiment de toute aide extérieure et sans exposer inutilement les civils aux exactions et aux tirs croisés des deux camps, il lui faudrait partager les réserves de ce réduit en le préservant de la famine et de la déréliction. Pour atteindre cet objectif, le lieutenant Bouhard allait organiser à Saint-Père-en-Retz, des réunions quasi hebdomadaires au café Dousset, où il rassemblerait les maires des 11 communes concernées : Saint-Père-en-Retz, Saint-Brevin-les-Pins, Saint-Michel-Chef-Chef, Sainte-Marie, Saint-Viaud, Frossay, Paimboeuf, Pornic, La Sicaudais, La Plaine, Tharon. Et c'est en m'appuyant sur les comptes rendus de ces réunions retrouvés dans les archives de guerre communales que je vais m'efforcer de décrire les méthodes et les vertus du système qu'il avait mis en place⁽²⁾.

(2) On trouvera une description plus complète du rôle capital joué par le lieutenant Bouhard pendant la poche dans mon dernier ouvrage : *Poche de Saint-Nazaire - Neuf mois d'une guerre*

La nouvelle administration française rétablie à Nantes après la libération de la ville le 12 août 1944 l'avait en effet désigné comme responsable politico administratif de cette « poche sud » avec rang de sous-préfet, comme son homologue Benedetti dans la partie nord de la Poche. Les deux hommes, bien que négociant chaque jour avec l'occupant le partage des réserves de soute de ce grand navire oublié, furent des soutiens constants de la Résistance intérieure à la poche et, en étroite liaison avec l'état-major allié et FFI, n'eurent de cesse de préparer le rétablissement de la légalité républicaine malgré la présence allemande. C'est ainsi qu'à quelques semaines de la Libération ils rétablirent même un embryon de justice civile en soumettant les prévenus à un tribunal se réunissant en audience tous les quinze jours et en réinstallant des prisons (à Paimboeuf par exemple). Après le régime d'exception qui prévalait depuis des années, ils préparaient l'opinion à prendre le virage républicain qui allait ramener la poche, comme le reste du pays, vers l'état de droit.

oubliée - Geste Editions, 2015.

On peut illustrer l'action résistante⁽³⁾ du lieutenant Bouhard par deux exemples, le premier, lors de la constitution de la « poche sud » lorsqu'il facilita à plusieurs reprises les négociations à haut risque entre les Kommandantur de Saint-Brévin et de Pornic avec les résistants locaux et les premiers bataillons FFI, permettant de sauver du peloton son ami résistant Maurice Pollono⁽⁴⁾, de préserver d'un massacre de masse toute la population pornicaise prise en otage sur la place du môle le 26 août 1944, et de favoriser la reddition de 300 soldats supplétifs d'un bataillon *Osttruppen*. De même, aux dernières semaines, en avril 1945, on retrouvera notre gendarme proposant à de jeunes volontaires une mission très spéciale... André Langrand se souvient : « On était quatre ou cinq copains d'enfance, unis à la vie, à la mort. Ce soir-là, Bouhard nous prit à part :

- Les gars, tenez-vous prêt !
- Prêt à quoi mon lieutenant ?
- Nous nous connaissons depuis trois ans ; vous êtes des secouristes mais je vais vous confier une mission spéciale qui n'a rien à voir avec la Croix-Rouge. Vous avez compris que la fin approche. Les alliés ont bombardé Royan ; bientôt, ça risque d'être notre tour. Il faut, autant que nous le pouvons, réduire les moyens de défense de l'ennemi. Vous savez qu'un dragueur de mines Allemand est mouillé à quai ; il est équipé de canons et d'une défense antiaérienne. Ce que je vais vous dire est strictement entre nous : la gendarmerie va attaquer ce bateau. Vous comprenez que ça peut mal tourner et qu'on aura besoin de vous. Je vous demande la plus entière discrétion. Tenez-vous prêt ! »

Le lieutenant Bouhard était chargé de la sécurité ordinaire, de la répression du marché noir, des vols et des violences aux personnes. Mais c'est surtout dans l'organisation de la réquisition, du ravitaillement et du rationnement des réserves alimentaires et de tous les autres moyens de survie qu'il s'illustra. « Pour nous tous, responsables des Français, de ce côté-ci de la barrière, il s'agit de tenir. Il y a des exigences françaises mais il y a aussi des exigences allemandes et qui sont

lourdes. Si l'on oppose un train-train de fonctionnaires à la fougue des guerriers qui ont des besoins importants et qui voudront qu'ils soient entièrement satisfaits, c'est la misère des nôtres qui est en perspective. C'est une véritable course de vitesse que nous engageons et nous demande de voir l'essentiel, de manifester de l'unité de vue et surtout de l'action. Votre lieutenant. » Il s'agissait donc pour Bouhard de ne pas attendre les exigences allemandes pour prendre les initiatives qui permettraient de satisfaire en priorité les besoins élémentaires des « Français ». Si l'on songe à la dureté des temps, à la pression permanente exercée à la fois par l'occupant, les civils affamés et les forces de siège, on sera frappé par les qualités de commandement, les dons d'organisateur, la finesse politique de ce jeune lieutenant de gendarmerie n'hésitant pas à jouer des contradictions entre les officiers allemands selon leur degré d'affinité francophile.

C'est bien entendu sur les épaules des cultivateurs que reposait l'essentiel de l'effort d'avitaillement. C'est dans les fermes qu'étaient réquisitionné le bétail sur pied, mais aussi le beurre, le vin, les patates... Dans certaines fermes, l'Allemand n'aurait rien - sauf si on avait le fusil sous le menton - mais une présence allemande de si forte densité contraignait forcément aux concessions. Parfois même - surtout près des grandes zones de cantonnement - on réservait le meilleur à l'occupant. *Idem* chez les commerçants. Si on laissait s'installer la loi de l'offre et de la demande de façon sauvage, il était bien évident que le meilleur irait à celui qui payait le mieux et/ou à celui qui portait une arme au ceinturon. Or, la masse des chômeurs, des réfugiés et des pauvres était considérable ; si une régulation ne se mettait pas en place du côté des populations civiles, les plus fragiles allaient trinquer et ni les mairies ni la Croix-Rouge ne suffiraient à colmater les brèches.

Les Allemands eux-mêmes, conscients de l'extrême précarité de la situation, prirent une mesure de sagesse élémentaire interdisant aux soldats de se ravitailler directement dans les fermes ou dans les boutiques. Il y eut bien sûr de nombreuses exceptions, mais toutes les parties en convenaient : « Plutôt que de casser les portes des Français, il serait préférable de partager ce qui se mange » ! Pourtant, ni Bouhard ni les maires n'avaient le pouvoir de peser sur les règles de réquisition allemandes - sinon à la marge, quand les abus étaient trop flagrants et risquaient d'assécher totalement l'offre et de

(3) Sous l'autorité du commandant Louis Desmars, il était responsable de l'un des trois districts de Résistance de la poche de Saint-Nazaire, celui de la poche sud. Quant à Benedetti, il était enregistré à Londres depuis 1943 sous le pseudonyme de capitaine Pascal.

(4) Son camarade de promotion à Aulnat et comme lui ancien pilote de chasse en 1940.



Marcel Bouhard
en tenue
de Saint-Cyrien.

s'avérer néfastes pour tout le monde - mais il leur fallait néanmoins organiser le ravitaillement des populations qui n'avaient pas la chance de vivre dans une ferme. Mission apparemment impossible où nous allons voir se révéler les vertus du système Bouhard.

En organisant de façon rigoureuse les réquisitions, en taxant les produits de base et de première nécessité, jusqu'à la chopine dans les cafés, en luttant contre les excès du marché noir, en distribuant les allumettes à l'unité près, en faisant peser une surveillance constante sur les bouchers et les boulangers, le lieutenant Bouhard se posa face à l'occupant comme un véritable gouverneur, soucieux de faire respecter les intérêts des populations qu'il administrait, et garant en même temps d'une discipline collective ménageant les susceptibilités des Kommandanturs. Dans ses bulletins de liaison quasi hebdomadaires, complétés de notes de circonstance au

fil des obligations de l'heure, on relève donc un catalogue d'arrêts, de consignes et de remarques qui en disent long sur la variété des problèmes à résoudre.

En novembre 1944, après un exposé faisant état des exigences allemandes, Marcel Bouhard prenait la parole :

... « Les déclarations de récolte de vin devront être terminées pour le 15 novembre. Passée cette date je ferai effectuer des contrôles et sondages ; ceux qui auront omis de faire des déclarations ou en auront fait de fausses le regretteront sans doute mais il sera trop tard. »

... « Les meuniers doivent se considérer comme de véritables requis au profit du ravitaillement général. Pas un gramme de farine sortant de leur moulin ne doivent avoir d'autre destination que la boulangerie. »

... « Le stock familial de pommes de terre est constitué à peu près partout... Revoyez encore si les réfugiés, les femmes de prisonniers ou de travailleurs en Allemagne, les familles nombreuses, les déshérités n'ont pas été oubliés. Notre préoccupation constante doit être orientée spécialement pour la satisfaction de leurs besoins. »

... « Marquer du bois, c'est bien ; le faire abattre, le rentrer débité et le distribuer c'est encore mieux. Allons vite, le froid commence à se faire sentir, vos possibilités en main-d'œuvre et en transports iront s'amenuisant... Le bois restant notre seul moyen de chauffage est aussi nécessaire à la production de la force motrice. »

Il fallait aussi répartir les rares jerrikans d'essence alloués par la préfecture pour faire rouler les rares véhicules sanitaires ou de la Croix-Rouge et assurer les évacuations de malades vers Nantes, transporter les rares médicaments ou les sacs de vêtements pour les nécessiteux. La persuasion et les appels à la solidarité et au civisme ne suffisant pas toujours, il ordonnait ce jour-là la fermeture de la boucherie X à Pornic et du magasin de légumes de Mme Y à Saint-Brévin. Chaque bulletin portait en entête la maxime favorite de Bouhard : "Impossible, jamais" et était signée invariablement d'un "Votre lieutenant". Ces conseils de crise hebdomadaires ne se bornaient pas à régler les problèmes de réquisition mais traitaient aussi de tous les problèmes de sécurité ou de police. Dans la même note, on sentait poindre l'inquiétude quant à la nécessité d'évacuer certaines populations trop exposées. On demandait déjà de fournir à la Croix-Rouge

les premières listes d'évacués volontaires; on déterminait un point de ralliement qui serait Saint-Père-en-Retz, on demandait aux maires de prévoir les moyens, et on fixait même « les limites exactes du secteur, profond d'un kilomètre en deçà de la ligne de feu, à évacuer éventuellement totalement ».

Il fallait rechercher constamment le point d'équilibre entre les besoins des populations et les exigences allemandes. La situation de pénurie relative ajoutée à certains stockages clandestins et à des « évaporations » plus ou moins massives au profit de l'occupant ou des « margoulins » du nord favorisaient une tendance constante à la hausse des prix. Il fallait donc non seulement taxer, mais aussi maintenir sans cesse les gendarmes sur les routes, menacer, punir parfois, et compter surtout sur l'intelligence et le doigté des édiles locaux.

Pour illustrer ce savant dosage, développons un peu plus le problème de la viande et du pain qui deviendront de plus en plus épineux au fil des mois... Ainsi en novembre 1944: « Il y a lieu de maintenir les prix pour rendre accessible à tous l'achat de viande en quantité suffisante. » Puis en février 1945: « Nous vivons actuellement une crise de la viande, au point de vue de la quantité et du prix d'achat. Ceci tient vraisemblablement à l'attraction du nord de la Loire où malgré l'interdiction de passer des denrées ou animaux par le bac de Mindin, des fuites certaines existent et principalement depuis le 15 janvier 1945... Des personnes achètent pour le compte des Allemands, vraisemblablement dans toutes les boucheries de leur commune, successivement, et vont ensuite dans les communes avoisinantes pour compléter la raffe. Un terme à ces manœuvres s'impose pour que les prix d'achat soient respectés et que les fuites de viande disparaissent. Il a été décidé de revenir pour toute notre zone sud au système de la réquisition par le ravitaillement général et aux inscriptions obligatoires dans sa boucherie... ». Ce qui compte c'est de « mettre tout en œuvre pour que la perturbation créée par les margoulins du Nord soit enrayerée dans les plus brefs délais aux fins que nous revenions à un système plus libéral ». Et petit rappel de précaution: « L'abattage familial des moutons et des porcs est toujours permis,

mais celui des bovins sera puni d'une amende de 50 000 francs! »

Lors de la réunion du 21 mars, il complétera le dispositif en demandant aux maires de procéder à un contrôle nominatif exact de leur population, y compris des réfugiés, de façon à organiser une « répartition et une distribution équitable » malgré les mouvements de population, et à présenter à la Croix-Rouge un tableau le plus précis possible des besoins et des manques. Mais en avril 1945: «... Je vous ai donné les chiffres des ponctions allemandes depuis un mois et demi et les chiffres des animaux qui ont été utilisés en boucherie. Nous arrivons pour les bovins au chiffre impressionnant de 920, ce qui donne une cadence mensuelle de 600... Je laisse toute latitude aux maires pour fixer chaque semaine deux jours d'abattage ». L'adaptation à une économie de guerre irait même, le 18 avril 1945, jusqu'à autoriser l'abattage de « 18 bêtes sauvages » restant encore sur les îles de Loire.



Marcel Bouhard,
lieutenant
d'aviation
en 1940.

Quant au pain, il devenait de plus en plus noir. À partir du 6 février 1945, une embellie permit d'abaisser le blutage de 98 % à 92 % et on s'efforça de constituer un petit stock de farine dans chaque boulangerie. Lorsque le 27 février 1945, les impositions allemandes semblèrent diminuer et passèrent de 100 tonnes de blé à 80 tonnes par mois, Bouhard repartit aussitôt à l'assaut des spéculateurs: «... Les fermiers qui n'auront pas fait leurs déclarations subiront un inventaire en règle pour ne pas avoir obtempéré à des ordres émanant de l'autorité française et pour des besoins exclusivement français. » À partir du 1^{er} mars il se livra à une vérification des stocks des boulangeries et procéda à une nouvelle inscription de tous les consommateurs. Il annonça que les boulangeries seraient désormais spécialement contrôlées par les deux brigades économiques de Saint-Père et de Paimbœuf... C'est ainsi que la boulangerie D serait fermée pour deux mois à partir du 1^{er} mars pour fabrication de gâteaux, et que les boulangeries de la commune de X seraient sévèrement sanctionnées « pour indiscipline grave risquant de compromettre le ravitaillement en pain de la population ».

À partir d'avril, plus question de changer de boulanger et plus question non plus de distraire le moindre petit sac de cinq kilos de farine pour

les crêpes ou les gâteaux. Bouhard lui-même patrouillant alors avec sa Motobécane faisait des inspections surprises, bien convaincu qu'« il n'y a pas plus rusé qu'un meunier » ! Ce jour-là, c'est une réfugiée de Saint-Brévin qui allait payer l'amende et abandonner sur place le petit sac de six kilos de farine ! Le gendarme tendit un doigt menaçant vers le meunier : « Je le pose là, Monsieur B. Et la prochaine fois, je veux le trouver là ! » Il faudrait, quelques jours plus tard, courir après le soldat allemand affamé qui tentait de chiper en douce la farine de Bouhard.

Le 24 avril 1945 - comme pour la viande - il lâcherait la bride, laissant toute latitude aux maires pour autoriser des ventes de pain quotidiennes. Comme s'il souhaitait par ce soudain assouplissement signifier qu'on n'allait pas tarder à arriver au port et qu'il n'y avait plus de raison de monter une garde aussi sévère devant les dernières réserves de soute... Et comme il fallait aussi économiser le papier, il concluait son ultime directive par la petite note pratique : « 67 quintaux de farine blanche, blutée à 75 %, sont prêts chez Crespin et Barreau. » Enfin du pain blanc ! Au moins mourrait-on le ventre plein !

Bouhard s'appuyait partout sur la Croix-Rouge qui restait un puissant rempart contre la déchéance sanitaire et alimentaire des personnes les plus fragiles, mais aussi sur une armée de jeunes gens et de jeunes filles volontaires qui devinrent un rouage essentiel pour la survie alimentaire et la surveillance sanitaire et sociale de centaines de familles autochtones ou réfugiées, en particulier dans les villes. Ce bras armé de l'aide sociale et sanitaire disposait même d'une certaine marge de manœuvre car les Allemands avaient la hantise des épidémies et redoutaient les troubles qui auraient pu résulter d'une trop grande famine !

Au cœur de l'hiver 44-45, on organisa des soupes populaires ; à Paimbœuf, par exemple, où le restaurant de la place du marché se mit à la disposition de la Croix-Rouge et du Secours populaire. Nouvellement dotés de gamelles calorifugées, les bénévoles assurèrent alors le portage de repas chez les personnes âgées. Bouhard encourageait même le parrainage de vieillards, en précisant qu'en aucun cas, il ne fallait se substituer à la famille... « Attachez-vous aux vieux sans soutien qui ont des revenus inférieurs à 7 ou 800 francs par mois. Pour le financement, vous pouvez taper très utilement je crois, tous les commerçants ».

Après que le 19 février 1945, il eut mis sur pied un « vestiaire national de la Croix-Rouge », il

demanda aux maires le 18 avril de prendre leurs dispositions pour que la Croix-Rouge puisse assurer deux consultations de nourrissons par mois dans chaque commune de la poche sud... Et petite douceur en des temps aussi durs : « Au cours de ces consultations seront distribuées des dragées aux femmes enceintes ou qui allaitent ». À Pornic, on organisa une distribution de lait gratuite et quotidienne pour les familles les plus démunies et ce fut la jeunesse locale qui reçut les autorisations croisées de la gendarmerie et de la Kommandantur pour en faire la collecte dans les fermes.

Outre les produits alimentaires de première nécessité, on devait gérer aussi la répartition du « superflu », comme les produits d'hygiène, les allumettes (15 allumettes par famille et par mois), le sucre, le tabac... Le 10 février, on tenait 52 paquets de 200 pastilles de saccharine à la disposition de Saint-Michel, 56 pour Saint-Brévin, 87 pour Saint-Père-en-Retz... au prix de 8,45 francs l'étui... On assurerait ensuite une livraison de bonbons puis de paquets de tabac... Le 19 février on eut droit à 7 tonnes de sucre et le 21 mars à 10,4 tonnes en provenance de Montoir, prélevées sur les trains de secours du nord... On trouverait encore au fond de la hotte du père Noël 1 500 litres d'huile de colza, quelques allumettes et quelques savons à répartir aux enfants et aux hôpitaux.

Vers la mi-avril 1945, l'ouverture des stocks de sel de Guérande allait provoquer un troublant psychodrame... Des rumeurs nantaises prétendirent que des wagons de sel - dont les autorités des deux camps avaient autorisé la sortie hors de la Poche - avaient fait l'objet d'un marché visant à envoyer en échange des trains de nourriture aux Allemands ! Ces rumeurs totalement infondées n'impressionnèrent pas Bouhard qui reconstitua ses stocks et remit aussitôt le sel en vente libre. Quant aux trains de ravitaillement, rebaptisés « trains de charité », il y en eut 4 entre le 30 décembre 1944 et le 10 avril 1945, à l'usage exclusif des « empochés ». Bouhard n'en négligea pas l'appoint, distribuant jusqu'au dernier savon, mais il continua jusqu'au bout de compter sur les ressources propres de son réduit... Sa note du 24 avril annonçait encore que Saint-Viaud pouvait utiliser son stock de braisette... Qu'il cherchait à récupérer 150 kilos de laine brute pour le secours national qu'il paierait 100 francs le kilo... Que les communes de la Plaine et de Tharon avaient le devoir d'alimenter toute la zone sud en asperges... Demain, nous serions peut-être tous écrabouillés sous les bombes mais

les asperges de Tharon auraient été transportées à Paimbœuf!

On voit aussi peser sur la réunion du 24 avril 1945 la préoccupation constante de la sécurité des populations. La sécurité coutumière, bien sûr - vols, accidents, dangers des mines - mais à demi-mot, on envisage le pire, c'est-à-dire l'attaque massive de la Poche pour sa libération de vive force. Pour tout dire, on évoque des évacuations... À pied, par trains ou Dieu sait comment?

Depuis le début de la Poche on avait vu les deux camps hésiter sans cesse sur cette question des évacuations. Les civils eux-mêmes - hormis les malheureux Nazairiens, les habitants de la presqu'île guérandaise et les populations les plus fragiles des gros bourgs de la côte - n'avaient pas voulu partir; au total, pas plus d'un empoché sur six. Les Allemands avaient envisagé dans un premier temps de chasser les civils pour accroître leurs propres réserves alimentaires puis, le système de réquisition étant mis en place et la zone de pillage élargie, ils avaient redouté de voir les évacués faire des révélations sur leurs installations, leurs effectifs, voire même le moral de leurs troupes. Du côté de certains cercles du commandement allié, il fallait bien évoquer une forme rampante de méfiance et même de mépris par rapport à ces « empochés préférant les Boches à la liberté »! Ajoutons l'argument militaire qui se traduisit par la crainte de se passer de la pression alimentaire et psychologique constituée par cette masse de civils collant aux basques de l'occupant. Quant à la nouvelle administration de la Loire-Inférieure, elle aurait souhaité bien sûr alléger les souffrances des plus fragiles et militait, surtout vers la fin, pour l'organisation du transfert de tous les volontaires à l'exode. Peut-être fallait-il deviner derrière ces tentatives réitérées, l'angoisse d'avoir à bombarder bientôt sans trop faire de détail cette Poche en peau de léopard où ennemis et amis dormaient sous les mêmes toits?

Le 4 janvier 1945, le sous-préfet Benedetti mobilisa ses maires pour tenter de réduire la pression alimentaire et sanitaire, en particulier sur les localités du nord, en évacuant tous les candidats au départ. On regrettait de ne pouvoir proposer au sud que 700 places mais pourtant, les listes d'inscription restaient désespérément maigres. Bouhard fut contraint le 2 février de revenir à la charge et redemanda des listes d'évacuation par commune, recommandant à ses maires de passer avant les Allemands dans les maisons évacuées pour réquisitionner « tout ce qui nous est néces-



saire »... Précisant toutefois que « ces perquisitions doivent être faites légalement » et que « le remboursement des denrées ou produit récupérés sera fait aux intéressés quand ils reviendront »... Les dernières propositions d'évacuation de mars ne trouvèrent quasiment aucun écho dans la poche sud. On se méfiait trop du pillage allemand mais aussi de celui des FFI et de voisins trop avides. Enfin, la pénurie alimentaire était moins grande dans la poche sud, du fait d'une économie largement agricole mais aussi grâce à la mise en place, sous la houlette de Bouhard, d'une organisation remarquable du ravitaillement et de la solidarité.

Il était pourtant bien évident qu'après le bombardement de Royan du 15 avril 1945, les autorités s'attendaient au pire et que la question de l'évacuation des civils restait cruciale, non plus celle des « bouches inutiles » mais celles de zones ou de villes entières, en particulier la zone côtière et l'estuaire. En cas d'« invasion » massive, il ne s'agirait plus de quelques centaines d'évacués disciplinés et résignés mais peut-être de dizaines de milliers de fuyards terrorisés. Ce serait la ruée sur les routes et vers les rares abris pour échap-

Le lieutenant Bouhard chantant la Marseillaise à Paimbœuf le 8 mai 1945.

per aux obus, aux bombes, aux représailles et aux exactions des deux camps. Royan, en dix fois plus terrible. Mais comment se préparer à une telle éventualité et prendre des mesures pratiques de protection civile sans déclencher aussitôt la panique? Le compte rendu du 18 avril apparaissait d'ailleurs bien paradoxal, car après un discours rassurant: « Suite à l'attaque de Royan, des bobards nombreux circulent dans toute notre Poche. Souvent on se sert même de mon nom. Je vous demande de n'y attacher aucune importance et d'attendre toujours la vérité noir sur blanc... On parle beaucoup d'évacuation et d'attaques sur le front Sud. Les pires inepties sont dites. N'y attachez encore aucune importance... » Mais Bouhard demandait néanmoins aux maires d'envoyer d'urgence la liste des candidats à un ultime départ! Et son discours du 24 avril devint encore plus explicite: « M. le sous-préfet nous a fait connaître qu'il était prudent de conseiller aux gens de partir; des trains de rapatriement devant arriver prochainement en zone occupée ». Et comme il fallait frapper les esprits par des exemples simples et mobiliser la défense passive, Bouhard ajoutait même qu'il serait prudent pendant les offices d'avoir un système de guetteurs, deux ou trois personnes qui

seraient dans le clocher ou aux portes des églises, surveillant le ciel! Pourtant, on échapperait aux bombes et la poche de Saint-Nazaire finirait par tomber. La dernière de toutes, le 11 mai 1945. Et sans combat.

L'endurance, la discipline et la combativité des soldats français avaient été entretenues ici jusqu'à la dernière heure, sans troubler le libre-arbitre des protagonistes qui venaient sagement d'éviter la réédition de la page sanglante de Royan. Quelques-uns y avaient sans doute perdu des médailles et un peu de gloire mais beaucoup y avaient gagné leur survie. Le pays lui-même et son nouveau pouvoir venaient de s'épargner une dernière déchirure nationale. Comment mesurer le poids des émissaires de la Poche de Saint-Nazaire, comme le sous-préfet Benedetti, dans ces choix de dernière minute? Sans doute faut-il voir aussi dans cette décision finale de ne pas ajouter à leurs souffrances, la reconnaissance de la force d'âme et de la ténacité de ces populations... Peut-être même, l'hommage rendu à une certaine forme de résistance passive à l'occupant et de solidarité active entre les « empochés » dont le gendarme Bouhard avait été l'un des meilleurs organisateurs.

Commander
vos ouvrages en ligne
auprès de la SNHPG



WWW.FORCE-PUBLIQUE.NET